

**DISCOURS**  
**de Monsieur René Bidal**  
**Haut-commissaire de la République**  
**à l'occasion du 14 juillet 2017**

\*\*\*

Monsieur le Président de la Polynésie française,

Mesdames et Messieurs les Parlementaires,

Monsieur le Président de l'assemblée de la Polynésie française,

Mesdames et Messieurs les ministres,

Mesdames et Messieurs les représentants à l'assemblée de Polynésie française,

Monsieur le Président du conseil économique, social et culturel de la Polynésie française, Mesdames et Messieurs les membres du conseil,

Monsieur le Maire de Papeete,

Amiral, commandant les Forces armées en Polynésie françaises,

Madame l'Administrateur Général des Finances publiques ;

Mesdames et Messieurs les chefs de juridictions et les magistrats des ordres judiciaires, administratifs et des comptes ;

Messieurs les chefs de subdivision administrative ;

Mesdames et Messieurs les officiers, directeurs et chefs de services ;

Messieurs les représentants des cultes,

Mesdames et Messieurs les représentants de la société civile et du monde associatif

Mesdames et Messieurs,

Le 14 juillet dernier, j'avais convié Mirabeau à cette tribune pour m'aider à décrire la force du message de 1789 et les symboles que porte notre fête nationale dont la toute première intention a été de glorifier la liberté : celle des consciences et des pensées, celle de l'action et de l'engagement.

J'avais tenté de montrer comment la Révolution française avait été un moment de rencontre et de conjonction entre, d'une part, de grands idéaux issues de la philosophie des Lumières chère à Diderot et à D'Alembert et, d'autre part, la volonté de tout un peuple qui fut saisi d'un élan spontané et d'une soif irrépressible de réformes.

Cette fulgurance qui a marqué la Révolution française était aussi empreinte d'une extraordinaire modernité pour l'époque, c'est d'ailleurs ce qui explique, qu'aujourd'hui encore, notre Révolution demeure une référence historique pour les nations du monde libre qui partagent le souci de l'émancipation du citoyen dans ses droits et dans ses devoirs. Avec fougue les révolutionnaires de la nuit du 4 août étaient animés par un esprit de justice et d'équité. Commémorer le 14 juillet, notre fête nationale, c'est aussi ne pas trahir la mémoire du peuple de 1789 galvanisé par l'espoir ; c'est enfin flatter l'esprit français qui, comme souvent, était en avance sur son temps.

En 2017, ce 14 juillet est aussi un funeste anniversaire ; les 86 morts et les 450 blessés de l'attentat de Nice nous imposent une pensée emplie de commisération à l'adresse des victimes et de leurs proches.

L'évocation même de toutes ces souffrances et de tous ces tourments qui, désormais, ne quitteront plus les familles endeuillées et meurtries, suffit à conforter une certitude qui nous rapproche de la Révolution : le combat des soldats de l'an II contre l'ennemi de l'extérieur n'est jamais définitivement gagné.

Dans un devoir de vigilance aiguisé par les actes terroristes, nous devons considérer que cette liberté, reçue en héritage sans trop d'effort, n'est pas un acquis définitif, car même si les combats pour la défendre furent toujours victorieux depuis 1789, ne nous leurrions pas « *le ventre est encore fécond d'où surgit la bête immonde* » selon les mots traduits de Bertolt Brecht qui s'exprimait sur l'abomination nazie, mais que l'on peut tout aussi bien appliquer, aujourd'hui, au terrorisme islamiste.

Lorsque des terroristes tuent à l'aveugle, ils vomissent leur trop-plein de haine, de barbarie et de cynisme et lorsqu'ils tuent un 14 juillet ils ajoutent à la haine la perverse satisfaction d'avoir atteint nos idéaux républicains dans ce qu'ils ont de meilleur.

Certes, en accomplissant ces actes abjects et lâches qui provoquent tant de drames individuels, ils atteignent aussi notre émotion collective mais sans nous abattre, au contraire, ils renforcent notre soif de victoire.

La République française, instruite par les bons et mauvais exemples de son Histoire, sait qu'elle doit toujours pouvoir entrer en Résistance et quoi que l'on puisse en entendre, sa devise a une force incomparable lorsqu'elle symbolise le combat. J'aime faire partager cette phrase de Victor Hugo qui dans « le droit et la loi » de 1875 écrivait « *la devise républicaine a su admirablement ce qu'elle disait et ce qu'elle faisait, sa gradation est irréprochable (...) la Liberté c'est le droit, l'Égalité c'est le fait, la Fraternité c'est le devoir* ».

Les Polynésiens s'inscrivent dans cet idéal de Liberté et de respect de l'autre ; ils y sont intimement attachés et ils avaient cet idéal en partage bien avant de devenir Français. Ils sont culturellement et sociologiquement épris de liberté et sont naturellement solidaires et fraternels comme le remarquent tous ceux qui viennent à eux.

Aussi loin que se porte le regard dans l'Histoire de la Polynésie, depuis qu'elle est liée au destin de la France, on y voit un territoire et un peuple qui ont toujours été du côté de l'honneur lorsque l'essentiel était en jeu : ce fut le cas dans leur choix pour la « France Libre » aux premiers jours de son existence ; ce fut le cas encore récemment dans la lutte contre le terrorisme, pas seulement en communion avec la métropole martyrisée mais aussi par le sang versé, car Mesdames et Messieurs, dans le combat contre le terrorisme, la Polynésie vient aussi de perdre l'un de ses enfants qui avait choisi les armes de la France pour accomplir sa passion de servir.

Je veux devant vous, devant son Papa, sa maman, sa famille et ses proches, honorer la mémoire de Albéric Riveta, mort pour la France ; je veux rendre hommage à sa bravoure et à son engagement dans la guerre contre les djihadistes au Mali, dont il fut un combattant exemplaire.

Je veux redire à sa famille que si, à 23 ans, la disparition d'un enfant, quelles qu'en soient les circonstances, n'est pas concevable pour des parents aimants qui l'on vu naître et élevé, la mort d'Albéric n'est pas celle, tout aussi malheureuse au demeurant, d'un jeune homme qui se tue sur la route après une fête trop arrosée ; non, la mort d'Albéric fait honneur aux armes qu'il portait, fait honneur à la Polynésie et à la France dans son combat contre la folie islamiste.

Albéric Riveta avait voulu devenir soldat ; il en était particulièrement fier et grâce aux qualités que ses chefs lui avaient reconnues, il désirait aller vers des missions commandos toujours plus difficiles et toujours plus risquées, comme il l'avait récemment dit à sa maman. Qu'il repose en paix et demeure dans nos mémoires. Honneur au Aito ! Honneur à sa famille, que je vous remercie d'applaudir.

En quatorze mois de présence parmi vous, c'est au quotidien que j'ai pu observer les qualités de cœur et de courage qui sont celles des Polynésiens et la solidarité qu'ils savent exprimer sans compter lorsque les circonstances l'imposent, j'ai pu notamment en juger lors des terribles inondations de janvier dernier que Tahiti n'avait pas connu depuis plus de vingt ans. J'ai souvent dit et je le répète

aujourd'hui : sans la solidarité qui s'est exprimée dans les quartiers durant cette terrible nuit du 22 janvier, les torrents d'eau, de boue et de roches auraient provoqué de nombreuses victimes à Pirae et à Mahina. Monsieur le Président, je vais prochainement décorer pour acte de courage et de dévouement de jeunes Polynésiens de ces quartiers qui, spontanément et au mépris du danger, ont démontré ce jour-là, leur courage, leur force et leur abnégation par l'aide qu'ils ont su apporter à des malades et à des personnes âgées. Qu'ils en soient ici vivement remerciés.

Les 18 derniers mois ont été riches en évènements mais aussi en actes et en avancées sur des dossiers légitimement très suivis par votre Gouvernement et les Polynésiens.

L'an dernier j'avais cité Danton qui haranguait l'assemblée de 1792 par ces mots : « *il nous faut de l'audace, encore de l'audace, toujours de l'audace* ». Le Président de la République nous invite à en avoir et cela va bien à la Polynésie française, car l'audace est toujours un signe de volonté et d'optimisme.

Durant ces derniers mois, sur les grands dossiers, l'État dans sa représentation centrale et locale n'a pas été avare d'engagement et d'attention vis-à-vis de la Polynésie. De nombreux Ministres vinrent rendre visite à ce territoire des antipodes et accompagnèrent, chacun dans leurs compétences, les annonces qui avaient été faites, ici à Papeete, le 22 février 2016. Permettez-moi de citer huit sujets que je tiens pour essentiels :

1<sup>er</sup> sujet : L'UNESCO ; je suis heureux de mettre en exergue, Monsieur le Président, votre nouvelle victoire diplomatique après celle de l'intégration de la Polynésie française au forum du Pacifique. Depuis des mois, à Paris, le ministère de la culture a ardemment accompagné votre détermination à obtenir le classement du Marae de Taputapuatea au patrimoine mondial de l'UNESCO. C'est désormais chose faite, depuis le 9 juillet. Vous vous êtes rendu personnellement à Cracovie pour y défendre les chances de ce haut lieu de la culture Maohi et, jusqu'en Pologne, vous aviez sans doute pris un tapu dans votre poche pour que son mana touche l'esprit et le cœur des membres du comité. Sur cet important dossier dont le cheminement fut long, je veux vous féliciter et vous remercier pour le travail accompli en commun, avec votre gouvernement, car l'Histoire de ce Marae a une valeur symbolique qui place la Polynésie française au centre du Pacifique sud et désigne Raiatea comme le cœur sacré et originel de la civilisation polynésienne. A ce niveau de reconnaissance, ce haut lieu culturel exceptionnel est la première inscription au patrimoine mondial de l'UNESCO pour un site de l'Outre-mer et du Pacifique. Bravo et merci !

2<sup>ème</sup> sujet : Le dossier des tirs d'essai nucléaire ; avec la suppression de la notion de « risque négligeable » que vient de conforter le conseil d'État dans son avis du 28 juin dernier. A ce sujet, répondant à une question de la Députée Maina Sage à l'Assemblée Nationale, le 5 juillet dernier, la Ministre des Outre-mer a donné des garanties sur une reprise rapide de l'examen des dossiers de demande

d'indemnisation par le CIVEN, y compris pour ceux qui avaient été refusés, avant la réforme législative du 28 février 2017.

3<sup>ème</sup> sujet : la dotation générale d'autonomie qui est revenue à 10,8 milliards de francs pacifiques par décision intervenue le 31 août 2016 et que nous avons reçu en autorisation d'engagement pour 2017 ;

4<sup>ème</sup> sujet : la convention décennale pour l'éducation qui a été signée le 24 octobre 2016, à la présidence de la Polynésie française, en présence de la Ministre de l'Éducation Nationale ;

5<sup>ème</sup> sujet : la construction d'un tribunal foncier et la réforme procédurale afférente. Pour le bâtiment, les travaux sont désormais bien avancés, reste à finaliser le décret avec des derniers ajustements à prévoir pour le fonctionnement judiciaire ;

6<sup>ème</sup> sujet : le nouveau centre de détention de Papeari, il est désormais en fonctionnement et a fourni un emploi à 204 Polynésiens qui ont été spécialement recrutés, par concours, comme fonctionnaires pénitentiaires ; j'ajoute que cette construction va permettre à l'État de relever la tête après l'indigne surpopulation carcérale de Nuutania ;

7<sup>ème</sup> sujet : la mise en œuvre progressive des terrains communaux concernés par le CRSD qui représente une valeur foncière de 4,8 milliards de francs pacifiques et la mission d'appui de l'ANRU pour la constitution des études préalables au renouvellement urbain dans quatre grandes communes de Tahiti ;



8<sup>ème</sup> sujet pour clore l'inventaire, je ne saurais passer sous silence l'accord de l'Élysée, signé le 17 mars 2017. Il est devenu mon viatique et nous allons, Monsieur le Président, le mettre en œuvre en commençant par celles de ses dispositions dont la concrétisation s'inscrit dans le court terme. J'en ai reçu l'instruction et cette instruction correspond au souhait qu'a exprimé le Président de la République d'accompagner l'accord, tel qu'il a été signé par son prédécesseur. N'en doutons pas, cet accord sera la traduction polynésienne du contrat de convergences prévue par la loi « *égalité réelle* », comme il fondera la contribution polynésienne aux « Assises de l'Outre-mer » qui ont été annoncées par le Président de la République et qui seront, comme le souhaite la Ministre des Outre-Mer, un moment important valorisant la place, la diversité et l'influence des Outre-mer dans la République.

Cet accord est aussi le premier écrit, signé par l'État, qui reconnaît les conséquences des tirs d'essai nucléaire et fait référence à la révision en cours du procès de Pouvana'a a Oopa. C'est pourquoi lorsque j'en entends des critiques, certes normales dans l'exercice démocratique, je suis enclin à rappeler, puisque le Président de la République fut le cosignataire de l'accord, que les engagements de l'État qu'il contient, anciens ou nouveaux, suggèrent un effort financier important en faveur de la Polynésie française dans un contexte budgétaire national qui annonce, comme l'a rappelé le Premier Ministre devant les élus de la Nation, une réduction de la dépense publique.

Par ailleurs, et au contraire de ce que j'ai pu le lire, loin de constituer pour le Pays « *un renoncement à l'autonomie* », selon un propos relayé par la presse que j'éviterai de qualifier, cet accord de l'Élysée pose les bases d'un contrat de convergence, c'est-à-dire d'un schéma d'orientation sur les grands enjeux que porte la Polynésie française.

Or, en dehors des domaines relatifs à la sécurité et au nucléaire, dois-je rappeler que la plupart de ces enjeux sont à l'initiative de la collectivité et que si la collectivité est en capacité d'en décider c'est justement parce qu'elle dispose de compétences propres issues de son statut d'autonomie. Cette réalité institutionnelle devrait suffire à la compréhension que cet accord, loin de constituer un « acte de renoncement » de la part du Pays, s'assimile plutôt à un acte d'accompagnement qu'a voulu manifester l'État sur des politiques publiques couteuses mais indispensables ; politiques qui ont été souhaitées par le Pays et ses élus polynésiens et qui seront conduites par le Pays et ses élus polynésiens.

Heureusement, Monsieur le Président, vous-même et votre Gouvernement l'ont bien compris et c'est bien cet esprit de responsabilité que nous avons partagé et que vous appelez aussi de vos vœux pour la modification de la loi organique de 2004.

Sur ce sujet précis de la loi organique, la Ministre des Outre-mer a eu l'occasion récente de vous donner des garanties sur une échéance courte et je sais, d'ores et déjà, qu'un texte est à l'étude nourri par les observations que vous avez formulées.

Sur tous ces dossiers ouverts, l'État va demeurer un partenaire essentiel pour la Polynésie française et il restera aussi le premier soutien financier du territoire alors que vont être décidés, à l'échelle nationale, 4,5 milliards d'euros d'économie sur la dépense publique en 2017 et sans doute près de 20 milliards en 2018.

Comme je l'ai dit l'an dernier, pour la part qui me revient, aidé par les services de l'État qui m'entourent, je m'attache avec détermination à l'avancement de tous les sujets qui servent la Polynésie française.

Je souhaite faire ce travail en transparence et en confiance avec les institutions du Pays et je connais, Monsieur le Président, votre souci d'égale réciprocité en la matière. Représentant de l'État, mon devoir est d'assurer un partenariat qui sert l'intérêt général et conforte le contrat de confiance qui nous lie.

J'ai avec vous une relation fructueuse et solide que je crois efficace, cher Édouard Fritch, avec votre gouvernement, avec l'Assemblée et le Conseil de la Polynésie française mais aussi avec les maires qui maillent les communes des cinq archipels et qui, en cas de

crise, comme nous l'avons vécu ensemble, sont toujours aux avant-postes, dévoués à leurs populations.

Monsieur le Président, je souhaite poursuivre avec vous cette collaboration constructive qui s'enrichit de deux qualités universellement reconnues aux Polynésiens qui nous obligent : l'authenticité et la générosité dans la relation humaine.

Depuis que je suis en Polynésie, j'ai mieux compris cette phrase tirée de l'essai « l'homme révolté » qu'a publié Albert Camus en 1951 ; il écrit : « *la vraie générosité envers l'avenir consiste à tout donner au présent* ».

Nous continuerons, ensemble, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs, à tout donner au présent, au moins tout ce que nous pouvons donner.

Vive la Polynésie française, vive la République, vive la France.

René BIDAL